

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article		Date d'émission:	19.12.16
Version	3 ( 19.12.16 )	Page	1 / 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	50 715 - AQUA Collage
du produit	50 720 - AQUA Shine
	50 725 - AQUA Pasto
	50 740 - AQUA Brillant

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Str. 2  
D - 40699 Erkrath  
Tel. +49 (0) 211-2509-0  
Fax. +49 (0) 211-2509-497  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de

##### Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30  
Tel. +49 (0) 211-2509-474  
labor@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements  
d'urgence  
Téléphone

Appel d'urgence Berlin  
(24h - counseling en allemand et en anglais)  
+49 (0) 30-30686790

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)

##### Mention d'avertissement

##### Mentions de danger

sans marquage distinctif

##### Conseils de prudence

#### 2.3 Autres dangers

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article		Date d'émission:	19.12.16
Version	3 ( 19.12.16 )	Page	2 / 8

### 3.1 Substances

#### Spécification chimique

gomme arabique  
Additif  
Eau  
pigments (only 50 720)  
Numéro CAS  
EINECS / ELINCS / NLP  
Numéro d'identification UE  
Numéro de commerce international  
Numéro d'enregistrement REACH  
N° RTECS  
Code DG-EA (Hazchem)  
Numéro CI

### 3.2 Mélanges

#### Indications complémentaires

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### En cas d'inhalation

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Veiller à un apport d'air frais.

#### Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon.

#### Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 minutes.

#### Ingestion

En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

aucune

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Indications complémentaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article	Version	3 ( 19.12.16 )	Date d'émission:	19.12.16	Page	3 / 8
-----------------	---------	----------------	------------------	----------	------	-------

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel.

#### **6.2 précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Méthodes de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### **Indications complémentaires**

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Précautions de manipulation**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### **Protection contre l'incendie et les explosions**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Conditions de stockage et de conditionnement**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

##### **Classe de stockage**

##### **Indications**

diverses

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **8.2 Contrôle de l'exposition**

##### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

###### **Protection respiratoire**

Protection respiratoire non nécessaire.

###### **Protection des mains**

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

###### **Protection oculaire**

Lunettes de protection

###### **Protection corporelle**

Porter un vêtement de protection approprié.

###### **Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### **9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	pâteux
Couleur	couleur d'ambre- marron
Odeur	légèrement aromatique

min max

Point initial d'ébullition et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article		Date d'émission:	19.12.16
Version	3 ( 19.12.16 )	Page	4 / 8

intervalle d'ébullition  
Point de fusion/point de congélation  
Point éclair/plage d'inflammabilité  
Inflammabilité  
Température d'ignition  
Température d'auto-inflammabilité  
Limites d'explosibilité  
Indice de réfraction

Coefficient de partage: n-octanol/eau  
Danger d'explosion

Tension de vapeur  
Densité 1,05 - 20 °C  
1,25 kg/l  
Valeur pH 6 7 20 °C

Viscosité dynamique de  
Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de  
Viscosité cinématique à

### 9.2 Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

### 10.5 Matières incompatibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë  
Aucune donnée disponible  
En cas d'inhalation  
Aucune donnée disponible  
Ingestion  
Aucune donnée disponible  
Contact avec la peau  
Aucune donnée disponible  
Contact avec les yeux  
Aucune donnée disponible

### Expériences tirées de la pratique

### Remarques générales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article		Date d'émission:	19.12.16
Version	3 ( 19.12.16 )	Page	5 / 8

### Tests toxicologiques

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Toxicité aquatique**  
Aucune donnée disponible

**Classe de risque pour le milieu aquatique**

**Numéro de catalogue**

**Remarques générales**

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Indications diverses**

**Besoins en oxygène**

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Facteur de bioconcentration (FBC)**

**Coefficient de partage: n-octanol/eau**

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

**Remarques générales**

### Effets toxiques sur l'environnement

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

**Code de déchet**  
080 112      080112 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111

**Recommandation**

#### Conditionnement

**Code de déchet**

**Recommandation**

#### Indications diverses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADR, ADN**      Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**IMDG, IATA**

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR, ADN**

**IMDG**

**IATA**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article		Date d'émission:	19.12.16
Version	3 ( 19.12.16 )	Page	6 / 8

### 14.4 Groupe d'emballage

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

Marine Pollutant - ADN

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID

Classe de danger

Etiquette de danger ADR

Quantités limitées

Conditionnement: Instructions

Conditionnement: Dispositions particulières

Réglementations particulières pour le

conditionnement groupé

Réservoirs mobiles: Instructions

Réservoirs mobiles: Dispositions

particulières

Codification réservoirs

Restriction concernant les tunnels

Remarques

EQ

Dispositions particulières

#### Transport par voie fluviale

Etiquette de danger

Quantités limitées

Transport autorisé

Équipement nécessaire

Aération

Remarques

EQ

Dispositions particulières

#### Transport maritime

Numéro EmS

Dispositions particulières

Quantités limitées

Conditionnement: Instructions

Conditionnement: Dispositions particulières

IBC: Instructions

IBC: Réglementations

Instructions réservoirs IMO

Instructions réservoirs UN

Instructions réservoirs Dispositions

particulières

Stowage and segregation

Properties and observations

Remarques

EQ

#### Transport aérien

Hazard

Passenger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article		Date d'émission:	19.12.16
Version	3 ( 19.12.16 )	Page	7 / 8

Passenger LQ  
Cargo  
ERG  
Remarques  
EQ  
Special Provisioning

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe

Teneur en VOC [%]  
Teneur en VOC [g/L]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Allemagne

Classe de stockage  
Classe de risque pour le milieu aquatique  
Numéro de catalogue  
Décret relatif aux défaillances  
Indications relatives à une limitation de la durée de travail  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Suisse

Teneur en VOC [%]  
Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales  
Federal Regulations  
State Regulations

##### Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Schmincke AQUA médiums (soluble dans l'eau)

N° de l'article		Date d'émission:	19.12.16
Version	3 ( 19.12.16 )	Page	8 / 8

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

#### Mentions de danger (CLP)

#### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

#### Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Raison des dernières modifications

#### Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour.  
Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.